Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.				L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.					
Coloured covers/ Couverture de couleur				Coloured pages/ Pages de couleur					
Covers damaged/ Couverture endommagée					_	damaged/ endommagé	es		
Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée				Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées					
Cover title missing/ Le titre de couverture manque				Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées					
Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur				Pages detached/ Pages détachées					
Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)				Showthrough/ Transparence					
Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur				Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression					
Bound with other material/ Relié avec d'autres documen	ıts					nuous pagina Ition continu			
Tight binding may cause sha along interior margin/ La reliure serrée peut causer						les index(es) rend un (des			
distorsion le long de la marge intérieure				Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:					
Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont				Title page of issue/ Page de titre de la livraison Caption of issue/ Titre de départ de la livraison					
Additional comments:/ Commentaires supplémentai	res:								
This item is filmed at the reduction Ce document est filmé au taux de			15.						
10X 14X	18X	,		22X		26X		30×	
12X	16X	20:			24X		28x	32	

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 21 JUIN, 1849.

No. 39

QUEBEC.

Vieille Stadaconé, Que donce est ta mémoire ! Mon esprit étonné De ta brillante gloice. Mettra toul son plaisir A toujours te chérir.

Autrefois t'habitait une tribu sauvage, Et tu ne connus guère alors que l'esclavage ; Mais anjourd'hui, Québec, le ciel en ta faveur Désormais dans tou sein va verser le bonheur.

Jadis ici le brave Déploya son ardeur; Et jadis son courage Fonda notre bonheur: Cenendant, ma patrie. A jamais si chérie!

Ne crains point, nous saurons égaler nos aïcux ; Et tout en élevant leurs exploits jusqu'aux cieux, En tout temps nous pourrons remporter la victoire Et la jostérité en gardera mémoire.

Vieille Stadaconé Que donce est ta mémoire ? Mon esprit étonné De ta brillante gloire, Mettra tout son plaisir A toujours te chérir. UN ELEVE DE LA SECONDE.

Parlement Provincial. (suite ct fin.)

rai donné dans le temps à peu près tout ce qui concerne les résolutions et le bill de Mr. Hincks pour l'encouragement des chemins de ser(V. No. 30). Je me bornerai done maintenant à dire que plus tard, vers le milien de mai, l'on adopta un bill partieulier pour accorder la garantie de la province an chemin de fer de Québec à Hali-

Il y a long-temps, ce semble que j'aurais dû parler du fameux bill d'indemnité en faveur de ceux qui ont sonffert des troubles de 37-38. Je n'ai différé jusqu'ici, qu'afin de pouvoir rapporter sans interruption les différentes péripéties qui en forment la longue histoire. Ce billa excité - la verve de beaucoup de monde d'une ex-· trémité du Canada à l'autre et jusqu'en Angleterre. En 1845, le ministère qui à précédé celui qui est actuellement au pou-- voir, prit quelques mesures pour payer une -indemnité à ceux qui, dans le Bas-Canada ont souffert des troubles de 37-38, comme l'on en avait payé une à ceux du Hunt-Canada qui se sont trouvés dans les - mêmes circonstances.

Le ministère actuel entreprit de mener - à terme cette mesure qui s'était bornée jusqu'àlors à quelques informations superficielles et proposa, des résolutions sur les molles, devait être basé le bill d'im servateurs avaient bien proposé plusieurs desgrolles devait être base le bill d'un-servineurs avaitais pus imparticables. Fal- attente, la contrepartie sui des plus é-

prétendant voir dans cette mesure une approbation des troubles de 37 et une espèce de récempense aux rebelles, prirent de là occasion de montrer une opposition des plus véhémentes à ces résolutions. Plusieurs journaux du même parti mirent presque au rejet de cette mesure, la condition de leur fidélité au Gouvernement Britannique.

Afin de concilier les partis et de laisser moins de prise aux adversaires de l'indemnité, Mr. Boulton de Norfolk, secondé par Mr. Wolfred Nelson, proposa un amendement qui excluait du bénésice de la mesure coux qui ont été condamnés ou déportés. Cet amendement, qui fut accepté par le ministère, trouva des opposants dans le parti qui voulait l'inde anité. Ils prétendirent qu'en l'adoptant on reconnaissait la justice des sentences et la légulité des cours martiales, qui avaient, disnient-ils, condamné des desquels se trouvait celui qui nous cepersonnes innocentes, et que l'on enlevait à celles-ci le moyen de faire réparer ces jugements. On répondit à cela se constituer en cour de justice pour reviser les jugements des cours martiales; que si l'on vent en appeler de leurs sentences, il faut le faire devant des tribunaux qui ont jurisdiction pour cela, et non pas au Parlement qui ne peut que prendre les jugements rendus, tant qu'ils n'ont pas été cassés par une autorité compétente; que d'ailleurs, rejeter cet amendement scrait donner une apparence de raison à coux qui crinient que l'on voulait récompenser les rebetles.

L'amendement passa à une grande majorité; malgré cela; le parti de l'opposition persista à dire que l'on prétendait payer les rebelles. Voici en substance ce que l'on répondit à ces accusations. Tous, conservateurs et libéranx, étaient d'accord sur le droit à sonffert injustement, soit par la faute des troupes, soit par la faute des révoltés. Restait à savoir quels étaient ceux qui avaient pris part aux troubles L'amendement de Mr. Boulton refusait l'indemnité à conx qui out été condamnés; mais plusieurs n'avaient pas même été accusés. Comment distinguer ceux-ci d'avec les innocens? Les con-

ait-il donc refuser de rendre justice dans la crainte d'indomniser quelques personnes qui n'y avraient ras droit? Les conservateurs le voulaient, mais les fibéraux ne le voulaient pas, et de la toute la colère. Enfin, après de bien longues discussions, qui ressemblèrent quelquefois à du tunralte, le vote definitif l'at prono seé.

Le bill fut adopté par tous les canadiens-français, excepté un, et par une majorité anglaise dans les deux sections de la Province. Ce vote répond à ceux qui prétendent que l'on voulait mettre les anglais sons la domination de la race française. Le parti conservateur, battu dans les deux chambres, espéra que le Couverneur ne sanctionnerait pas le bill et tout futassez tranquille jusqu'au 25 Avril, jour où le Gouverneur vin* sanctionner plusieurs bills au nombre cupe. L'effet produit sut presque comme un coup de foudre et en un instant la canaille [qui, en Amérique comme en disant que le Purlement ne doit pas en Europe, fait les frais de toutes les révolutions] assaillit le Gouverneur à sa sortie et se livra pendant trois jours à cette suite de crimes que l'on connaît. Comme j'ai rapporté assez au long [No. 32] les différentes circonstances de cette émeute, je n'en recommençerai pas l'histoire .

On a beaucoup érié contre le Gouverneur, parce qu'il n'a pas réservé le bill d'indemnité à la sanction de la Reine: mais on a répondu que si le Gouvernement responsable ici n'est pas une moquerie, il faut que tout ce quine regarde que le Canada, après avoir été adopte par le pays, par la voix de ses représentans et du Conscil Législatif assemblés en Parlement, doit être sanctionné par le Gouverneur, et que réserver le bill d'indemnité aurait donné à entendre l'indemnité des personnes qui avaient qu'il pouvait être désavoué et que, par conséquent, le Canada n'a pas la liberté de régler ses propres affaires; enfin, qu'en sanctionnant le bill d'indemnité, le Gonverneur n'avait fait que mettre en pratique le gouvernement responsable. -

Quoiqu'il en soit, les conservateurs se hâterent de faire signer des pétitions à ta Reine, pour faire rappeler Lord Elgin, comme indigne de demourer plus long-temps gonvernenr; mais, confre lenr

H. E. T.

les points du pays arrivèrent à Montreal des députations et des adresses appronvant la conduite du Gouverneur, en même temps que tout le pays signait des pétitions à la Reine demandant que Lord Elgin fut maintenue Gouverneur De plus les nouvelles qui sont venues d'Angleterre montrent une disposition génémile analogue contre le parti conservateur qui est peint par plusieurs des journaux ministériels les plus influents sous las plus tristes confeurs. Je vons demande bien pardon, Mr. lo Réducteur, de m'étre étendu si un long sur cette mesure; mais elle est telle qu'elle méritait la plus grande place de cette revue.

Le principal intérêt du reste de la session réside dans les discussions que les passions du moment gendaient plus ou moins véhémentes, et dans doux ou trois mesures dont je vais dire quelques mots.

La question du bill de l'université de Toronto, que l'on appelle la pierre d'achoppement de toutes les administrations est revenue sons celle-ci comme sons les precédentes. Voici, en peu de mots, ce que j'ai pa apprendre sur cette fancuse question. George IV fonda l'université de Toronto et la dota très richement, voulant on faire une institution religiouse anglicane. Les richesses de cette université entièrément anglicane tentérent fort les différentes sectes dissidentes du Haut-Canada, qui les auraient voulu voir appliquées à un établissement où la religion ne fut que secondaire, les uns voulant même l'eu exclare absolument, d'autres voulant une chaire particulière pour les principales religions du pays. Ils présentèrent donc, tant dans l'ancien Parlement du Haut-Canada que dans le Parlement du Canada-Uni, plusieurs mesures qui ne satisfirent point les esprits, et c'était cette affaire que l'administration actuelle avait à régler. Vers le milieu de la session, l'évêque anglican de Toronto, principal membre de l'université en question avait envoyé une pétition à la chambre où il expose que l'université dûment incorporée n'a rien fait pour mériter un changement de corporation, que d'ailleurs les changements que l'on veut établir ne sont pas peu de chose, mais qu'ils teudent à détruire entièrement l'université pour fonder un autre établissement tout disserent. En terminant il donne à entendre qu'il n'y a aucune sûreté, quant aux propriétés des institutions religiouses ou untres, si, nonobstant les intentions ma. nisestes et hien marquées des donateurs. que ceux-ci soient mêmes des rois, une législature provinciale peut aliéner ces dropriétés et en appliquer les fonds uil- lendre, avent de prononcer, que l'expéri-

nergiques et des plus soutennes : de tous leurs. La mesure proposee par le minis- ence alt muri mon jugement. tère passa à une grande majorité, tous coux qui s'y étaient opposés, excepté deux, s'étant abstenus de voter.

> Une question bien importante, du mains ponr Québec, est celle du siège du Gouvernement. La Chambre a adopté, comme l'on sait, les parlements alternatifs de Québec et de Toronto, mais le Consell Legislatif s'est prononcé contre cette mesure. Elle appartient du reste à la prérogative royale, de sorte que le Gonverneur est maître d'agir comme il l'entendra. Il paraît que les Québecques n'ent pas tort d'espérer.

> L'on a aussi attaqué, à la fin de la session la question de la réforme postale, et l'on a adopté des mesures pour s'entendre avec les Gonvernements de nos sœurs provinces et de la métropole. Cette réforme désirée par tout le moude, n'a pas excité de debats.

> Je n'ai pas parle jusqu'ici du Conseil Legislatif, parceque le principal intérêt de cette session a été dans la Chambre d'Assemblée. La composition générale du Conseil était moins favorable au parti libéral que l'Assemblée Législative. On savait, par exemple, que le bill pour l'augmentation de la répresentation n'aurait pas le nombre de voix suffisant au Conseil, quand même on l'aurdit eu dans l'Assemblée. A propos de la nomination de deux nonveaux membres au conseil, Mr. McKuy, l'un des membres de cette Chambre proposa d'en réformer la constution; mais il se trouva à voter seul pour sa motion. Quelques jours après l'incendie du Parlemeat, une adresse approuvant la conduite du Gouverneur et de son administration, ne fut adoptée après de vifs débats, que par 11 contre 6.

Ensin, comme je viens de le dire, il se prononça centre les parlements alternatifs de Québec et de Toronto. Voilà, en quelques mots, ce qui mérite le plus d'être remarqué.

Il a éte présenté durant rette session 21 bills pour incorporer des institutions charitables, religieuses ou d'éducation. Le m. ntant total alloué pour l'éducation en 1848 a été de £58703 6 9, dont £50000 pour les écoles communes. Le nombre total d'actes sanctionés pendant cette session est de 202; 6 sont réservés à la sanction royale.

En somme, que faut-il penser de cette session? Je n'en sais trop rien. N'uyant pas le bonheur d'être de ces esprits pricoces qui, à peine àgés de 20 ans, sont des politiques consommis, je suis ne toute entière. obligé de suivre l'ancien régime et d'at-

Tour British

Querec, 21 Juin, 1849.

Dimancho dernier, à l'heure et à la place des vêpres, a en lieu à la cathedrale la bénédiction de la cloche, destiace à l'église du faubourg St. Jean Lo sermon a été prêché par No isica Marinean qui doit disservat la nonvelle église. Les élèves du Petit-Seminuire out contribué à l'éclat de cette cérémonie imposante en executant plusieurs morecaux de musique. Le produit des offrandes dépesées par les fideles se monte à £ 49"15.

MÉCHROLOGIC.

M. Ant. Gagnon, né à Québec le 27 fevrier, 1785, fut ordonné prêtre le 19 decembre, 1807. Il demeura vicaire a Quebec jusqu'au 1 octobre, 1809, et alla dans les missions qui forment le diceèse de Frédéricton, cù il est demeuré jusqu'a sa mort et dont il ét .it Crand Vicuire. Il est décédé le 2 de courant, et appartient a sa Congrégation du Peta Séminaire de Quebec, à l'association de prières pour les prétics définits (3 messes) et à celle de la Onisse Leclésiastique de S. Michel.-(Communiqué.)

Décèdé à Montréal le 13 courant, Messiro Pierre Viau, vicuire-général de Guébec et de Montréal et chaocine honoraire de cette dernière ville. Après des études brillantes au collège de Montréal, il se destina au saint ministère, et gouverna successivement les paroisses du cap-S. Ignace, de S. Nicolas, de S. François et de S. Pierre, dans la rivière du Sud, de Yamachiche, de la Rivière Ouelle où il fut nonmé grand-vicaire, de S. Sulpice et de S. Clément. En 1818, il fut agrégé au Seminaire de Québec, où il demeura trois ans en qualité de directeur du Grand-Séminaire et de professeur de theologie. Sa santé l'obligea de quitter ce double emploi qu'il remplissait avec tout le succès que l'on pouvait attendre de son zéle et de ses rares talens.

S's revenus furent toujours consucrts au soulagement des pauvres, on à l'encouragement de l'éducation. Il sut distinguer avec bonheur plusieurs jeunes gens que ses sacrifices ont aides dans leurs études et que l'on voit aujourd'hui faire l'ornement du clergé. Une belle bibliothèque, fruit de ses économies, devint par sa libéralité le partage de plusieurs maisons, où elle sert à la jennesse canadien-

Pendant les dernières années de sa vie qu'il voulut passer dans la méditan

on des vérités éternelles, son sèle le porta souvent à aller prêcher la parole de Dieu. Les élèves du Petit-Séminaire de qui ouvrit leur retraite de l'automne dernier par co beau texto: Deum time a mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo. La vie toute entière de ce

passé près de 40 dans l'exercice de toutes les vertus sacerdotales. Ses obséques 25, les insensés 99. ont en lieu samedi dernier et son corps repose dans le sanctuaire de la cathédale de Montréal.

du Petit-Séminaire, de la société des 3 messes et de la caisse ecclésiastique.

La cette ville, samedi le 16 conrant. à maladie douleureuse, CHARLES FAUVA-GEAU, FILS DE MICHEL SAUVAGEAU, ECR. Il est le premier artiste canadien à Québec, qu'ait enscigné la musique dans tontesses branches, et le vide qu'il laisse, sous ce rapport, sero long-temps et généralement senti. La supériorité qu'il avait acquise dans cet art étuit le résultat d'une application constante et d'heureuses dispositions naturelles, car it s'était formé scul. M. Sauvageau enseignait depuis plusieurs années, la musique au Séminaire.

HAUT-CANADA.

Valeur des propriétés cotisées:

En 1825 - £2,256,874 7 8

" 1885 - - - 3,880,994 13 6 " 1S45 - - - 7,778,917 9 6

Valeur des taxes locales:

En 1825 - - £10,235 8 2 " 1835 - - -22,464 8 4

" 1845 - - -76,291 10 6

Minots de bled:

En 1842 - -- 3,221,991 " 1848 - - - - - 7,484,732

ce qui fait une augmentation de 4,262,741 en 6 ans, ou 132.62 par cent.

Premiers.

SECONDE.

Cy. Legarė, en amplification.

TROISIÈME.

Z. Leblanc, en version.

J. Rioux, en vers.

QUATRIÈME.

P. Roussel. en règles. A. Thibnudeau,

CINQUIDME.

J. Perrault, en règles.

SEPTIBME.

Th. Chandonet, en version.

HUITIÈME.

N. Maingui, en tidme:

POPULATION DE L'ISLE LU PRINCE-EDOUARD.

D'après le recencement de 1848 la po-Québec n'ont pas oublié que ce fut lui pulation de cette isle augmente assez mpidement. En 1841 elle était de 47,034 en 1848 elle Ut. it de 62,678, ce qui fait une augmentation de 15,044.

Sur co numbre 43859 sort natifs de vertueux prêtre semble en avoir été l'i-ll'islé ; 2997 d'Angleterre ; 6735 d'Eccsmage vivante; paisse la nôtres lui res. se; 6407 d'Irlande; 2083 des autres colonies britanniques ; 211 de pays étran-Il est mort agé de 64 ans, dont il a gers. Les sauvages sont au nombre de 330 ; les sourds-muets 41 ; les aveugies

Sous le rapport de la religion, la popu- itique. lation se divise ainsi: Catholiques, 27147. église d'Eccsse 9895; église d'Argleterre Il était membre de la Congrégation 6530; Presbytérieus 6436; I'ce church 4071; Methodistes 3659; Paptistes 2900; Bible christians 1275; Mormons 61; Universalistes 12; Unitairieus 6; Qualiers 1; l'are de 41 ans et sept mois, après une Juif 1. Le reste au nombre de 250 appartient à différentes religions qui ne sont point comprises dans les dénominations déjà citées.

> Il y a 106 églises, 182 maisons d'école, 116 moulins à farine, 27 à carder et 139 à scie, 12840 chevaux, 92787 montons.

NOUVELLES D'EUROPE.

jusqu'au 2 juin.

Anguetenne. Il n'y a pas eu de débuts sur le Canada. Le commerce souffre toujours de l'agitation universalle du cantinent.

Irlande. Le choléra a para à Dublin et contenue dans les autres parties du pays. La famine est telle en certains endroits que l'on a manfié des cadavres de naufragés, rejetés par la mer.

France. La nouvelle Chambre s'est ouverte le 28 mai. Le 30, elle a été le théâte d'une scène de désordre telle qu'on n'en avait jamais vu. Le président a voulu lever la séance et n'a pu y parvenir. Ledra-Rollin empêché de colère, déclarant qu'il n'y avait plus de liberté be discussion. La Chambre siège sous la protection de 100, 000 bayonnettes. En Algérie, Mr. Émile de Girsrdin est le premier sor la liste des élus, et le D'Aumale, le sdcond. Cette election va susciter une vive oppositiministère

Rome. Les Napolitains, après un petit échec, sont rentres chez eux. Les Français sont encore à une petite dis tauce, menacés par la malaria, vent pestilentiel qui vient des Marais-Pontin.

Cette petite urmée parait démoralisée par des émissaires socialistes et on croit qu'olle refuserait de marcher à l'assaut-Les .Triumvirs ont proposé un accomo leurs furent condamnés.

dement nux conditions suivantes:

lo Le peuple tera appelé à manifester son opinion par le suffrage naiversel. 20 Les tremes étrangères se retirerent du territoire i main, execté les français. 3 L'armée franc..ise sora logée dans quelque place à une certaine distance de Rome, elle y sera comme amie et non comme protectrice du people qui vect se constitue: lui même sans intervention Changère.

On disait qu'une députation avait été envoyé à Gaëte jour effris au Pape un pouveir temporel très limité, avec exclusion des cardinaux de tout pouvoir poli-

AUTRICHE. Les Hongrois paraissent faire des progrès, malgré les Eusses. Ils se sont emparés de Bude par trahison et ras. sé au fil de l'épée une gyrnison de 5 ou 600 hommes. Dans le Fud, les Magyars so sont emparés de Finme, le seul pert de la Hongrie, sur la Méditerranée et postatrésimportant. L'entrée ces Empereurs d'Au. triche et de Russie n'e duré qu'un jour. On en ignore le 1(svltat.

Jusqu'an 9 Juin.

PARLEMENT ANGLASS. M. Gladstone a donné uvis qu'il ferait une motion au sujet des événements du Canada.

France. Le nouveau ministère Français est le même que l'ancien, excenté que M. De Tocqueville est ministre des affaires étrangères et M. Lanjuinais ministre du Commerce.

Les hostilités n'étuient pre reprirer à Rome, le 2 juin.

Les nouvelles de Calentia du 19 mui et de Bourbry da Iermai, sont favorables.

CURITUE PROCES.

Le 18 Septembre' dernier, a en lieu à York (Angleterre) un procès où les princir aux témoins étaient des oics!

Deux individus étaient accusés d'avoir volé 16 oies à Mr. Bulwer, le dernier crut reconnuitre ses oies sur le marché de York et sit saisir les voleurs par la polica. parler par le tumulte, s'est retiré en Pour prouver son accusation, il demanda au juge d'envoyer les oies volées à sa maison, avec des témoins pour certifier quelle réception elles aumient de la part de leurs compagnes qui, plus heureuses, n'avaient pas couru les dangers d'un voyage au marché.

Au premier cri des exilées, les autre en et aggraver les dissieultés. Le Pré-accoururent au devant et les saluèrent sident aura de la peine à composer un d'un harmonieux conceit, le plus agreable qu'elles parent. Les témoius dressèrent gravement procès verbal de la touchante entrevue et des Chatsjoyeux de la famille qui se voyait de nouveau réunie toute cutière. La conversation fut, dit-ou, longne ctanimée et parut si sinière que les témoius ne purent s'empêcher de demander à la cour un arrêt qui assurat le bonheur de cette famille. Les doux vo-

VIE DE MAHOMET (suite et fin.)

En paix de ce côté là, Mahomet fit son premier pélerinage à La Mecque, avec plusieurs des siens, afin de leur enseigner la manière de s'acquitter d'un acte de dévotion que tous les Musulmans doivent remplir, au moins une fois dans leur vie. Arrivé dans sa patrie, il fléchit le genou, baisa dévotement la pierre noire [statue des Kosmichites], fit sept fois le tour du temple, tantôt en allant par sauts et par bonds, et tantôt en marchaut avec gravité. On fit ensuite la prière, après laquelle it courut sept fois l'espace entre deux collines-qui se trouvent près de là, se rasa la têté, immola quantité de chameaux, et, enfin , reprit le chemin de Médine.

De tels actes religieux, pour ne point dire de délire, sont sans doute plus propres à provoquer le rire qu'à exciter la dévotion ; c'est pourtant ce que font encore aujourd'hui, tous les Musulmans qui sont en pélerinage à La Mecque.

Nous avons dit plus haut que les Mecquois avaient signé, avec Mahomet, une trève de 10 ans ; elle ne dura pas longtumps, et en voici la raison. Mecquois n'avaieut consenti à cette trève que par crainte et n'y tenaient que bien peu ; enfin le prophète ayant éprouvé, dans les plaines d'Othet, une défaite signalée, ils rompirent entièrement avec lui, et fournirent à ses ennemis des armes, des munitions, et quelques fois plusieurs mille hommes. Mahomet apprenant ces manœuvres, leva dix mille hommes, et marcha contre eux, secondé du fameux Kaled nouvellement converti à la foi Musulmane. A la vue d'une armée aussi redoutable, la crainte, puis la terreur s'empara des coupables. Les plus vaillants néanmoins se défendirent quelque temps; mais enfin, il leur fallut céder à la force et se rendre à discretion. Tous s'attendaient à une mort cruelle et prochaine; on usa cependant de donceur envers eux; car le prophète jugeant que la sévérité aigrirait de plus en plus la haine de ses ennemis, leur pardonna, les loua de leur courage et de leur habileté, et se conduisit si bien, qu'il se concilia tous les esprits.

Ce fut alors que ses partisans le reconnurent pour souverain spirituel, et temporel et lui prêtèrent, pour la première fois, le serment de fidélié. (An 8e de l'Hég.) Ce serment mit le prophète au comble de ses vœux : par là; en effet, suivant les lois qu'il avait prescrites, il sc trouvait non sculement le souverain paisible do sa patrie, mais encore, le maître absolu de la vie de tous ses sujets, ainși que de leurs biens, et se trouvait en état de satisfaire librement ses passions et ses volontés capricionses: C'était à cet-

autorité absolue sur les autres, que visaient tous les projets, toutes les démarches de Mahomet; une fois reconnu souverain del'Arabie, on dit que, jetant un regard sur le passé, il ne put s'empêcher de rire de la crédulité de ceux qu'il avait séduits par ses impostures.

Cette pleine liberté dont il jouissait depuis peu, ne fut pas de longue darée; le vingt-sept du mois Safar[Février], l'an onze de l'Hégire, il tomba dangereusement malade. Voyant approcher sa dernière heure, il voulut faire composer un livre, pour y expliquer, disait-il, les nombreuses contradictions de son Aleoran, et prévenir par là les schismes et les hérésies qui pourraient, dans la suite, s'élever parmi les siens; mais Onar, voyant que la fièvre lui avait cutièrement troublé la raison, et ayant de justes traintes que, dans cet état, il ne vint à dire quelque chose de contraire à ce qu'il avait jusqu'alors enseigné, s'y opposa fortement. Alors, voyant, que toutes les instances seraient inutiles, il se tourna du côté de la Kaabah, et rendit de dernier soupir, le 12 du mois Rébish [1er. Mars], de la même année, étant âgé de 63 ans lunaires, et en ayant usurpé la qualité de prophète pendant 23 ans.

La mort de Mahomet causa une grande sensation sur l'esprit de ses sectateurs qui ne pouvaient se persuader qu'il dêt mourir; un grand nombre même s'arrêta à croire qu'il n'était qu'en extuse, ou en conférence avec Dieu, et Omar surtout était si plein de ce sentiment, qu'il menaça de couper bras et jambes à quiconque dimit que le prophète était mort. Mais Aboubèere, étant survenu, prouva par un passage de l'Alcoran qu'il devait mourir comme les autres hommes, et ramena à son avis, Omar et tons les assistants. Cette difficulté terminée; restait celle des Mohagérims qui voulaient enterrer le cadaire sacré à La Mecque, et des Ansars qui voulaient l'inhumer à Médine, et enf'n de quelques autres qui prétendaient qu'on le devait porter à Solim (Jérusalem), lieu où reposent les autres prophètes; et ce fut encore Abonbècre qui eut l'honneur de la terminer. Par son ordre, ou creusa la terre sous le lit dans lequel le prophète mourut, à Médine, et on l'y descendit : c'est là qu'il repose encore anjourd'hui.

Maintenant, que penser de Mahomet? Est-ce un grand homme? Sil no faut pour cela que joindre à un esprit vif et pénétrant un grand courage et une ambition plus grande encore, assurément il mérite ve titre, plus que tout autre mais si aux qualités de l'esprit il faut

te indépendance personnelle et à cette joindre les qualités du cœur, il n'est plus qu'un homme célèbere. Il est vrai que les Musulmans lui accordent quantité de vertus et de perfections; mais aussi l'histoire démontre qu'ils les lui accordent bien gratuitement. Encore un mot, et ce sera le dernier: que penser de Mahomet? La réponse est facile. Quand on voit un homme qui se laisse ainsi entièrement dominer par ses passions; qui, pour satisfaire son ambition, sème où il peut l'erreur et le mensonge; qui enseigne une religion qu'il sait être fausse; qui donne des préceptes qu'il est le premier à violer, et qui, enfin, se rit de la crédulité de ceux qu'il à précipités dans l'abyme, on peut dire, affirmer sans imprudence aucune, que cet homme n'est pas ce qu'on appelle un grand homme mais un grand scélérat. В.

Ephémérides.

22.--Les Français arrivent dans la Floride sous Laudonnière, 1564. Seconde abdication de Napoléon, 1815.

23.—Constantin autorise les jugements des évêques au civil, 318. Attaque du L'opard coutre la Chésapeake, 1807.

24.—Découverte de Terrençuve et du Labrador par les frères Cabot, 1497.

25 - Mort de Mgr. Briand, 7e évêque de Québec, 1791. Condamnation des doctrines de Mr. Lamennais, 1831. Réception solennelle de Sir Charles Pacot, à Québec, 1842.

26.—La flotte anglaise débarque l'armée près de l'église de St. Laurent, dele d'Orléans, 1759. Mort du roi George IV, 1830.

27---Les Jésuites établis, 1536.

28.-Incordie du faubourg St. Jean, à Québec, 1845 [1345 l'âtisses brulées]. Couronnement de la reine Victoria, 1838. Arrivée du P. Sagard et du F. Nicolas. Viel, récollets, à Québec, 1628.

ENIGME.

Je suis un mot à triple ententa-Tout le monde je contente Je plais fort au soldat Français En lui rappelant ses hauts faits. Joyeusement sourit l'ivrogne Lorsqu'il est rempli de bourgogne. Je suis très-révéré Par les vicaires et les curés.

CONDITIONS DÈ CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que ressible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, a la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires : s'abonnent au Lureau de l'Alcille, et les externes, chez M. Adolphe Legare.

Lo Rédacteur est Dominique Ragine.